



Gestionnaire Comptable et Fiscal

Lieu de la Formation
Afpar de Saint-Pierre

RNCP 37949

Diplôme visé :

Titre Professionnel de Niveau 5
du Ministère Chargé de l'Emploi
(date d'effet le 01/12/2023) composé
des 3 Certificats de Compétences
Professionnelles (CCP)

Durée de la formation

6 mois / 910 h

En centre

700 h

En entreprise

210 h



Métier

Le/la gestionnaire comptable et fiscal est responsable de la tenue de la comptabilité et des déclarations fiscales attenantes. Il/elle élabore des documents de gestion et réalise les activités essentiellement dans les entreprises du secteur privé. L'emploi est constitué d'activités d'exécution et de réalisation, ainsi que des activités de conception, d'organisation, de conseil. Il/elle anime une équipe.

Le/la gestionnaire comptable et fiscal :

- organise la saisie de l'information comptable ; réalise les travaux de fin d'exercice comptable;
- établit les déclarations fiscales périodiques et annuelles ; révisé et met en place un dossier de contrôle ; analyse les états de synthèse ; suit le processus budgétaire ; met en place les outils nécessaires à la gestion prévisionnelle.

Selon l'organisation, le/la gestionnaire comptable et fiscal peut être en relation avec les clients, les fournisseurs, les organismes financiers, les administrations fiscales et sociales. Le principal interlocuteur interne est le chef d'entreprise ou son adjoint. Le/la gestionnaire comptable et fiscal réalise ses travaux à l'aide de logiciels, maîtrise l'utilisation des outils bureautiques, les modes de communication et de transfert numériques et assure une veille professionnelle comptable, fiscale et sociale permanente.

Objectifs de la formation

- Animer une équipe,
- Organiser la saisie de l'information comptable,
- Réaliser les travaux de fin d'exercice comptable,
- Etablir les déclarations fiscales périodiques et annuelles,
- Réviser et mettre en place un dossier de contrôle,
- Analyser les états de synthèse et suivre le processus budgétaire,
- Mettre en place les outils nécessaires à la gestion prévisionnelle.

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 003179 – Etablir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels

- Réaliser l'arrêté des comptes;
- Réviser et présenter les comptes annuels.

CCP 003180 – Renseigner et contrôler les déclarations fiscales

- Etablir et contrôler les déclarations fiscales périodiques;
- Etablir et contrôler les déclarations fiscales annuelles.

CCP 003181– Etablir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise

- Analyser les états de synthèse;
- Etablir des prévisions financières.

Déroulé de la formation

Intitulé	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Etablir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels	6	210
Module 2 : Renseigner et contrôler les déclarations fiscales	6	210
Module 3 : Etablir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise	5	175
Période en entreprise	6	210
Module de synthèse	1	35
Session d'examen	1	35

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur/se d'emploi à partir de 18 ans,
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- Deux profils sont possibles :
- 1. Pour les comptables : Formation de niveau IV en comptabilité (Afp, Éducation nationale, unité d'enseignement DCG...) Maîtrise des travaux comptables courants, pratique régulière d'Excel et d'un logiciel de comptabilité (Ciel, Sage...)
- 2. Pour les débutants : Les débutants peuvent accéder à la formation GCF sous condition de validation du CCP 1 de CA ou CASS ou SC (assurer les travaux courants de comptabilité). Bon niveau en français (lecture de textes administratifs et juridiques, rédaction de comptes rendus).

Les aptitudes requises

- Capacités d'analyse et d'organisation (gestion des priorités),
- Qualités relationnelles (travail en équipe, sens du contact...),
- Sens du service, rigueur, autonomie.

Modalités d'accès

1. Inscription :
 - a. Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.re
 - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
 - c. Auprès de France Travail ou de la Mission Locale.
2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un/e psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.



Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi de Gestionnaire Comptable et Fiscal dans le secteur public ou privé (ROME M1203)

Suite de parcours

- Evolutions possibles :
 - Cadre comptable, Chef/fe de Groupe,
 - Responsable Administratif/ve et Financier/ère.

Equivalences/correspondances

- Aucune

Financement

- Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+).

Indicateur

Nouvelle formation

Modalités de certification

Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).

Voir la fiche métier sur www.afpar.re

0 810 800 810

prix d'un appel local

Points contacts AFPAR

Nord 0262 94 72 73 • Est 0262 46 80 43
Ouest 0262 45 38 00 • Sud 0262 96 16 80

www.afpar.re



Cofinancé par
l'Union européenne

Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

